



Ville de Carouge

CONTRAT DE QUARTIER DE LA TAMBOURINE Procès-verbal de la première Assemblée de quartier

Date 26.01.12
Objet(s) **Contrat de quartier de la Tambourine : souhaits de changement et définition des ressources**

La séance est ouverte à 20:15
Président(e) de séance M. Pierre Orelli

Présents : Mmes S. Lammar, J. De Haller Kellerhals et M. N. Walder, Conseiller-e-s administratifs-ves, Mme S. Kerboua, Directrice Etablissement de la Tambourine, Mmes F. à Porta Terradura et U. Adjam Bachofner, Co-directrice EVE Grands-Hutins et Tambourine, Mme R. Lagoa Alonso, BiblioQuartier, Mme M. De Jesus, membre du Comité de la Maison de Quartier (MQC), Mme I. Buisson, animatrice MQC, Mmes M-L. Antille, C. Hauenstein, J. Meyer, F. Kissling, F. Périsset, B. Peruzzo Camin, S. Pitteri, D. Tabbal, T. Thévenaz, V. Vadi, M. Varin, R.A. Wagnières.

M. M. Girani, Chef de Service bâtiment UniGE,
M. A. Murmann, Président de l'Association des Habitants du Quartier de la Tambourine (AQT),
M. M. Mouro, Délégué du Conseil administratif pour le Contrat de quartier de la Tambourine,
MM. V. Aliti, J. Babel, I. Baumann, Bukasa-Ariel, C. Hauenstein, D. Cottier-Angeli, C. Meyer, M. De Jesus, M. Defaria, P. Gaille, M. Guillet, J-L. Johannides, A. Mbungu, N. Morel, A. Pitteri, G. Pitteri, C. Rapisardi, F. Sofia, G. Taillens, D. Wagnières R. Wolf
M.M. F. Berthoud, D. Rochette, P. Orelli, membres de l'administration.

Procès-verbaliste : Madame Dartiguepeyrou.

M. Orelli ouvre cette première séance consacrée au contrat de quartier de la Tambourine et souhaite la bienvenue au public, aux magistrats, au service des affaires sociales de Carouge et passe la parole à Mme Lammar, Maire de la commune.

Discours de Madame la Maire Stéphanie Lammar

Mesdames et messieurs les habitantes et habitants du quartier de la Tambourine et des quartiers voisins,

Mesdames et messieurs les représentantes et représentants des associations et des institutions présentes dans le quartier,

Mesdames et messieurs,

Je souhaite tout d'abord vous adresser, au nom du Conseil administratif, la bienvenue à cette première Assemblée de quartier de la Tambourine et vous remercier chaleureusement pour votre présence.

Comme vous le constatez, mes collègues, Mme Jeannine de Haller Kellerhals et M. Nicolas Walder ont souhaité être présents à mes côtés ce soir pour vous accueillir et pour témoigner de l'importance que nous attachons à la démarche du Contrat de quartier.

Depuis de nombreuses années, des habitants et des associations du quartier s'investissent pour améliorer la qualité de vie à la Tambourine. De nombreuses actions participatives ont déjà vu le jour. Je pense notamment aux magnifiques fêtes de quartier ainsi qu'aux Ateliers de l'Avenir organisés par l'Association du quartier et l'Association des parents d'élèves de la Tambourine. Bientôt, aura lieu un grand rallye de découverte de la diversité culturelle du quartier : Ethnopoly. Je sais que plusieurs parmi vous travaillent d'arrache-pied à ce projet.

Le quartier de la Tambourine a une forte culture participative et le Conseil administratif se réjouit de votre engagement citoyen.

Le Contrat de quartier que nous lançons ce soir porte l'ambition d'amplifier encore cette dynamique en proposant durablement des modalités facilitant pour tout un chacun l'implication dans la vie du quartier.

Ce contrat doit offrir à chacune et chacun la possibilité d'agir avec d'autres sur des enjeux locaux et de réaliser des projets dans le but d'améliorer la qualité de vie du plus grand nombre.

Vous le savez, les enjeux sont considérables dans ce secteur de notre Commune. Je pense bien-sûr aux aspects urbanistiques qui comprennent notamment le développement du bâti et la mobilité dans le quartier. Mais je pense aussi à tous les enjeux liés à la manière dont il est possible d'habiter les lieux, d'y vivre ensemble aujourd'hui.

Mais il va de soi que le Contrat de quartier ne peut porter des fruits que dans les domaines où les citoyens ont véritablement pris. Il ne peut améliorer le quotidien que là où des projets concrets peuvent émerger. Pour les domaines plus éloignés de la sphère d'influence des habitants, le Contrat de quartier n'apporte pas de solution. Je pense ici en particulier à l'implantation des bâtiments, car je sais que c'est précisément là une préoccupation centrale pour plusieurs d'entre vous.

J'aimerais profiter de cette occasion pour vous exprimer les regrets du Conseil Administratif concernant la votation du Grand Conseil et la décision du Tribunal fédéral, qui le 22 décembre dernier, a rejeté le recours déposé par des habitants contre l'autorisation de construire le nouveau bâtiment de la Haute Ecole de Gestion.

Je tiens à vous assurer qu'à son niveau le Conseil Administratif va tout mettre en œuvre, malgré les constructions à venir, pour développer la qualité de vie et faire progresser ce qui relève de ses prérogatives.

A ce propos, et je vais faire ici une parenthèse avant de revenir au Contrat de quartier, je peux vous annoncer que la Ville de Carouge est en discussion avec l'Etat de Genève en vue d'obtenir la maîtrise de l'ensemble de l'espace public, qui, comme vous le savez, appartient à l'Etat de Genève et à divers propriétaires. Cela donnera à terme beaucoup plus de latitude à la commune. Par ailleurs, un nouveau plan localisé de quartier, centré essentiellement sur les questions de mobilité piétonne, cycliste et automobile, ainsi que sur les aménagements extérieurs est actuellement en cours de discussion dans les services de l'Etat. Finalement, je vous informe que le Conseil Administratif examine de près la problématique de la mobilité dans le quartier de la Tambourine. Je peux donc vous réaffirmer que le Conseil Administratif prend très à cœur la résolution des problèmes d'aménagement du quartier et il en va de même pour le Conseil Municipal, comme vous le savez.

Revenons maintenant au Contrat de quartier. Revenons aux possibilités d'actions concrètes et immédiates ! Afin de vous permettre de réaliser des projets, les élus de la commune ont souhaité vous transmettre une partie de leur pouvoir et de leurs responsabilités, ainsi que des moyens financiers. Cette démarche est inhabituelle, puisque le quartier ne constitue pas – strictement parlant – une entité administrative comme le sont, par exemple, une commune, une association ou une entreprise. C'est donc un pari que nous faisons ensemble. La Ville de Carouge se lance avec vous dans cette aventure participative. Pour élaborer le cadre de cette démarche, la coordonner et l'accompagner nous avons engagé M. Pierre Orelli que la plupart d'entre vous ont déjà eu l'occasion de rencontrer.

En plus d'animer ce processus, la Commune s'engage à mettre à disposition l'expertise technique des différents services et des moyens financiers. C'est à vous par contre qu'il reviendra d'imaginer et de réaliser des projets qui apporteront des solutions ou des améliorations concrètes pour votre quartier. Pour cela, il sera bien sûr nécessaire de tenir compte des contraintes légales et techniques, ainsi que celles découlant des engagements pris par la commune dans le domaine du développement durable.

A la faveur de ces engagements réciproques, nous allons faire ensemble nos premiers pas dans ce modèle qui est tout à fait nouveau pour Carouge. Je suis convaincue de notre volonté partagée de faire avancer les choses pour que ce quartier soit toujours plus vivant et accueillant. Je souhaite que nous puissions nous revoir dans un an pour nous réjouir ensemble des premiers succès. Au nom du Conseil administratif, j'ai le plaisir d'annoncer le lancement officiel du premier Contrat de quartier de la Commune, ici à la Tambourine. Je vous remercie pour votre attention et je passe la parole à Pierre Orelli, travailleur social en charge du Contrat de quartier de la Tambourine.

Introduction de M. Orelli (cf. document en annexe)

Bonsoir à toutes et à tous,

Pour débiter, je vais vous présenter une définition du Contrat de quartier, ainsi que les différentes étapes de cette démarche.

A Carouge, **un Contrat de Quartier peut être défini comme un processus participatif qui, dans un secteur de la commune, vise à stimuler la coopération et la création de liens sociaux, entre les habitants et les usagers du quartier, dans le but de faciliter la réalisation d'actions qui contribuent à améliorer la qualité de vie.**

Par usagers du quartier, il faut entendre en particulier les familles dont les enfants fréquentent l'un des espaces de vie enfantine du secteur ou l'école primaire. Il s'agit également des professionnels qui sont présents sur le site, les enseignants des différents établissements, les concierges, les travailleurs sociaux, l'épicier, etc.

Au niveau des étapes, la 1^{ère} qui est maintenant terminée, a consisté :

- à rencontrer les associations et les institutions du secteur pour leur présenter la démarche et les inviter à y prendre part ;
- à rencontrer aussi un certain nombre d'habitants, pour d'une part les informer sur le Contrat de quartier et d'autre part, les entendre sur la vie dans le quartier ;
- et à diffuser des affiches et un tout-ménage annonçant le lancement du Contrat de quartier et les dates des Assemblées.

La 2^e étape, celle pour laquelle nous sommes réunis ce soir, doit nous permettre d'identifier collectivement ce qu'il est nécessaire de changer, ou d'améliorer, dans le quartier et les ressources, ou les atouts, sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour le faire.

Le 23 février, il y aura une 2^e Assemblée de quartier qui nous permettra de définir des priorités parmi les éléments qui ressortiront ce soir et de définir également les résultats ou les changements que vous souhaitez obtenir sur ces différents plans.

Après cette 2^e Assemblée, un Groupe de projets se mettra en place.

C'est ce groupe qui sera chargé de lancer l'appel à projets, d'accompagner à la demande les personnes qui ont une idée de projet, de valider les projets qui nécessitent un soutien financier pour leur réalisation et enfin de gérer l'enveloppe financière mise à disposition par les Autorités communales.

Cette dernière s'élève pour cette première année à CHF 80'000.-.

Ce groupe sera ouvert à toutes les personnes intéressées qui habitent la rue de la Tambourine, et qui sont prêtes à investir du temps et de l'énergie pour assumer ces différentes tâches. Il pourra

également compter sur l'appui de M. Mouro qui participera aux séances en tant que délégué du Conseil Administratif, et sur les compétences professionnelles de Mme Buisson, qui est animatrice socioculturelle à la Maison de Quartier.

Une fois ce groupe constitué, il lancera l'Appel à projets, invitant ainsi l'ensemble des habitants et des usagers du quartier à concevoir des projets permettant d'atteindre les changements définis lors de la 2^e Assemblée.

S'ouvrira alors la période de réalisation des projets.

Enfin, fin 2012 ou début 2013, une troisième Assemblée sera organisée pour faire le point sur le fonctionnement global, dresser le bilan des projets réalisés et réactualiser le diagnostic, si cela s'avère nécessaire. Après quoi, la dynamique autour des projets se poursuivra.

Déroulement de la soirée

Cette première Assemblée de Quartier doit nous permettre d'atteindre deux objectifs :

- Identifier ce qu'il est nécessaire de changer dans le quartier ;
- Explorer les ressources ou les atouts dont le quartier et ses habitants disposent pour introduire ces changements.

En fonction de ces deux objectifs, ceux qui le souhaiteront pourront dans un premier temps, exprimer ce qu'il est nécessaire, selon eux, de changer. Nous prendrons note de ces souhaits, sans en débattre, et nous les afficherons à l'écran.

Dans un second temps, nous chercherons ensemble les ressources qui sont disponibles sur le quartier pour introduire ces changements. Nous en prendrons également note sans en débattre. Et nous terminerons cette assemblée vers 22h15.

Cette Assemblée est donc un espace dans lequel vous aller pouvoir vous exprimer.

Ce soir, vous êtes probablement tous venus en ayant à l'esprit un certain nombre de problèmes ou de difficultés qui influencent négativement la vie dans ce quartier... mais, vous avez aussi certainement des idées de solutions et vous pensez que les choses pourraient être autrement. C'est pour cette raison que nous sommes ici, afin d'écouter les points de vue des uns et des autres.

Chacun a en effet une vision, une perception du quartier, de ce qui ne va pas et de ce qu'il faudrait faire pour que ce soit mieux. Cette vision, chacun l'a construite à partir de sa manière d'habiter, de fréquenter ou d'utiliser ce quartier et des expériences positives ou négatives qu'il y a vécues.

La qualité de cette Assemblée sera donc à la mesure de la qualité d'écoute que nous accorderons à ces différentes visions.

Aussi, pour que notre échange se déroule dans de bonnes conditions, il est nécessaire de suivre quelques règles :

- La règle principale, c'est le silence : c'est-à-dire que lorsque quelqu'un parle nous devons nous taire, ne pas l'interrompre, pour pouvoir l'écouter. Nous allons donc éviter les apartés pour ne pas intimider celui qui est en train de s'exprimer et respecter sa parole ;
- Nous devons parler de notre propre expérience de ce qui doit changer dans le quartier. Pour cela, lorsque vous prenez la parole, je vous invite à utiliser la première personne du singulier, de parler en "je" : "je suis régulièrement confronté à tel ou tel problème et je souhaite que cela change" ;
- Nous ne sommes pas ici pour faire de grands discours ou dire aux autres ce qu'ils devraient faire, encore moins pour les juger. Nous sommes là pour parler de ce que l'on vit dans le

quartier et pour changer ensemble ce qui doit l'être ;

- Enfin, lorsque vous prenez la parole, merci d'indiquer votre nom pour faciliter le travail de la personne qui va prendre le procès-verbal de cette assemblée.

Identification de ce qu'il est nécessaire de changer dans le quartier (cf. panneau en annexe, sur lequel figurent de manière synthétique *-reformulation-* le contenu des interventions)

Nous voilà arrivé au cœur de cette Assemblée. C'est à vous maintenant de prendre la parole.

Qui souhaite s'exprimer sur ce qu'il ou elle considère nécessaire de changer à la Tambourine ?

M. Christian Hauenstein demande s'il serait possible, pour les prochaines assemblées, d'avoir un projecteur afin que chacun puisse apporter ses documents et les projeter devant tout le monde.

M. Michel Defaria désirerait pouvoir compter sur la présence de la Police municipale, qui ne place pas le quartier de la Tambourine au centre de ses activités sur Carouge. Il trouve dommage d'avoir autant de voitures garées partout. Enfin, étant phobique des chiens, il souhaiterait que tous ces animaux soient attachés. Pour finir, il espère que les bus ne circuleront jamais à l'intérieur de la Tambourine.

Reformulation : Souhait que les agents municipaux soient présents à la Tambourine comme dans les autres quartiers de Carouge.

M. David Cottier-Angeli se dit dérangé par des livraisons des fleurs au milieu de la nuit et ce, toutes les nuits au Chemin Vert. Il souhaitait exprimer cela, même s'il est conscient que cet endroit ne se trouve pas à la Tambourine. Il dit aussi qu'à la première entrée du sous-sol, quand on s'enfile dans le chemin, peu de gens prennent garde lorsqu'ils s'engagent dans le parking et ainsi, le virage où il y a des piétons et les vélos devient très dangereux.

Reformulation : Sécuriser l'ensemble des déplacements pour la mobilité douce, gérer le croisement des véhicules à l'endroit où l'on entre sur le Chemin de la Tambourine.

M. Fabio Sofia estime que la mobilité est un problème car elle n'est pas très fluide à la Tambourine. La mobilité douce non plus n'est pas très bien pensée dans le quartier ; tant qu'on se situe dans l'extérieur du quartier, ça va, mais à l'intérieur cela devient problématique. M. Sofia relève un autre point faible : celui de l'absence de point central. Selon lui, il est important d'imaginer une place centrale de la Tambourine, avec de petits commerces et autres afin d'améliorer l'échange entre les gens. Il pense au bâtiment qui a pris feu, autour duquel les jeunes jouaient.

Reformulation : Faiblesse au niveau de la mobilité douce : améliorer les passages/chemins piétons pour sécuriser les piétons.

M. Cyrille Meyer pense que les gendarmes couchés, installés l'année passée, ne sont soit pas assez grands, soit trop gros parce qu'ils sont délimités sur la route de façon à gêner les voitures, alors que les scooters bruyants, quant à eux, passent à côté. Il trouve en outre absurde de laisser le bâtiment « moche » en friche au milieu de la Tambourine, à une époque où le besoin de logements est important. Il trouverait bien de faire un tea-room, une boulangerie, un magasin, un terrain de sport ou quelque chose d'animé à la place dudit bâtiment.

Reformulation : Mettre des ralentisseurs efficaces pour les 2 roues. Manque cruel de lieux publics conviviaux au-delà de la MQ et des écoles/EVE.

Une dame déplore les parkings sauvages. Elle explique que des voitures sont parquées dans les giratoires, sur les places de livraisons, d'handicapés, aux abords des écoles, etc. Elle trouve qu'il n'y a pas assez de contrôles.

Reformulation : Limiter le parking sauvage, respect des places pour les personnes âgées/handicapées.

M. Michel Guillet souhaite parler de l'éclairage dans le quartier, qui, à son sens, pose problème. En effet, il relève que l'éclairage au sol, entre l'école et le Chemin Vert n'a jamais fonctionné, mais bien au contraire, qu'il a toujours été cassé. Il ajoute qu'à l'entrée du chemin entre le n°27 et le

jardin d'enfants, on est plongé dans un noir absolu et effrayant durant la nuit alors qu'il existe un lampadaire dans l'angle de l'école, toujours éteint. Enfin, pour la Maison de Quartier, où des enfants circulent, il souhaiterait que les chemins qui y mènent soient plus éclairés (chemin piéton dans le noir pour la partie qui monte depuis le rondeau). Soulevant un autre problème urbain, M. Guillet explique qu'à l'entrée du chemin entre le n°27 et le jardin d'enfants, les bouches d'égout sont perpétuellement bouchées, ce qui occasionne des débordements lors des jours de pluie.

Reformulation : Développer les éclairages des endroits sombres. Réparation, entretien des bouches d'égout.

Mme Rosa Ana Wagnière, de l'Association de parents d'élèves de la Tambourine, regrette la solidarité présente dans la Tambourine il y a dix ans. Afin que ça ne s'essouffle pas, elle pense qu'il faudrait des projets communs. Elle trouve le projet « Ethnopoly » bien. Mme Wagnière pense que cet essoufflement provient d'un problème de voisinage, dû au fait que les anciens n'ont pas trouvé le moyen de bien inclure les nouveaux habitants.

Reformulation : Volonté d'améliorer cette situation en créant des occasions de se rencontrer et de faire des choses ensemble. Bien se connaître, thèmes centraux rassembleurs.

Mme Anne Mayan relate que des démarches ont été faites pour organiser une assemblée pour les nouveaux habitants. Toutefois, elle fut outrée que lors de cette assemblée, la première phrase émise fut que tout le monde était bien content avant que les nouveaux n'arrivent.

Reformulation : Inclure les nouveaux.

M. Miguel De Jesus déplore le fait que les habitants des LUP (logements d'utilité publics) n'ont jamais été bien inclus parmi les habitants du quartier. Craignant d'être considérés comme de la « racaille », ces habitants se sont engagés auprès d'associations. Depuis, ils souhaitent faire des animations, faire venir les gens et parler, échanger pour mieux recevoir les nouveaux. M. De Jesus trouve dommage que les étudiants ne soient pas non plus mieux inclus au sein du quartier.

Reformulation : Lieu central comme outil pour mieux se connaître (nouveaux et anciens) et éviter les préjugés. Etudiants-habitants.

Un monsieur se dit révolté par les actes d'incivilité et vandalisme, les beuveries et les barbecues où les déchets restent par terre durant des semaines. Concernant la mobilité, il est très dérangé par les scooters qui utilisent les voies pour vélos et piétons. Une solution à ce problème, selon lui, serait de mettre des bornes ou des obstacles pour éviter les abus des 2 roues.

Reformulation : Trouver des parades pour limiter les incivilités/vandalismes. Sécuriser les voies piétonnes.

M. Gilbert Taillens explique qu'à l'origine, lors du premier PLQ, des magasins étaient prévus à la place de l'« horrible » bâtiment. Il dit aussi qu'il y a des virages qu'il faut couper à l'entrée dans le 1er parking au virage sur la droite, parce qu'ils sont très dangereux. Il souhaite savoir quand les routes seront terminées. Il constate que la couche de finition manque depuis 10 ans.

Reformulation : A l'origine du PLQ, un grand parking sous-terrain avec un bistrot et des magasins prévus au dessus.

M. Jean-Louis Johannides remarque que le bas de la Tambourine est très vert. Aussi, il se demande s'il serait possible d'imaginer une amélioration au niveau de la verdure sur le haut du quartier qu'il trouve bien trop bétonné. En outre, il se demande pourquoi des cloisons (grillages) clôturant des petits espaces verts ont été posées ; est-ce pour empêcher les voitures de se parquer n'importe où ? Il souhaite savoir s'il serait possible de les enlever.

Reformulation : Verdifier la Tambourine. Enlever les grillages clôturant les espaces verts.

Mme Florence Kissling n'apprécie pas qu'un nouveau PLQ se concocte dans les bureaux de l'Etat de Genève bien à l'abri de l'avis des habitants du quartier de la Tambourine. Ces derniers étant présents ce soir dans une démarche participative, elle interpelle les membres du CA qu'elle remercie d'être venus à cette réunion pour leur demander où se situe la démarche participative de l'Etat par rapport au nouveau PLQ. Elle voudrait savoir pourquoi les habitants n'ont pas le droit de se prononcer sur leur propre quartier.

M. Nicolas Walder lui répond qu'un courrier partira demain, récapitulant tous les désaccords. L'une des problématiques est précisément ce PLQ, et surtout la façon dont l'Etat entend l'amener sur la place publique. M. Walder informe l'assemblée que Carouge demande à l'Etat, au préalable de l'enquête publique, de présenter un projet de PLQ ; elle souhaite également que ce dernier puisse être discuté avec l'Association des habitants de quartier ainsi qu'avec les autorités carougeoises. Pour autant, M. Walder souligne que Carouge ne peut qu'inciter l'Etat à agir ainsi, n'ayant aucune autorité pour l'exiger.

M. Pierre Orelli rappelle que la démarche du Contrat de quartier porte en elle l'espoir que la dynamique participative autour d'enjeux concrets et locaux liés à ce quartier fera évoluer un certain nombre de pratiques tant au niveau communal qu'au niveau cantonal.

M. Armin Murmann souhaiterait disposer d'un lieu où les différents partenaires du quartier puissent se rencontrer et débattre de différents problèmes. Il relève que l'Université est complètement inatteignable, concernant le nettoyage. Il semblerait que dans les emplacements autour de l'Université, personne n'intervienne. M. Murmann trouve que des endroits ont trop de lumière : au bâtiment A de l'Université, régulièrement, un phare s'allume toute la nuit durant et balaie, dans son entier, la façade du n°7 au n°15. M. Murmann rappelle que la commune a voté des règles concernant l'économie d'énergie, c'est pourquoi il se demande si l'EVE et la MQ doivent être allumés avec une telle puissance durant la nuit. Il aimerait également que l'on porte intérêt sur l'équipement de l'espace public. En effet, selon M. Murmann, il manque des bancs, des tables éventuellement, une fontaine pour que les gens qui ont des enfants puissent se rencontrer.

Reformulation : Equipement de l'espace public, rencontre autour d'une fontaine, aménagement où les partenaires (Université et EVE aussi, pas seulement les habitants et la commune) puissent se rencontrer pour parler des problèmes.

M. Miguel De Jesus dit qu'il est difficile pour les policiers, les ambulances ou les taxis de retrouver les numéros de rue. Il pense que cela devrait être plus clair, grâce à l'implantation d'un plan dans un endroit central. Il reprend les interventions précédentes afin de dire que des dos d'âne occupant tout le long de la route empêcheront la Voirie de passer quand les scooters, eux, trouvent toujours un moyen de les éviter. M. De Jesus ajoute enfin que certains poteaux mal placés empêchent les camions de se parquer.

Reformulation : Plan du quartier à afficher, dos d'âne utiles, pilotis verts qui empêchent les camions de se parquer.

M. Damien Rochette s'adresse à l'assemblée pour recentrer les interventions afin que ces dernières ne portent pas que sur des remarques faites à l'administration. Il rappelle que la question posée ce soir est de savoir quelles sont les priorités et perspectives de changement, dans le but de concevoir des projets communs avec la somme mise à disposition.

M. Miguel De Jesus évoque son idée de créer un poulailler, un jardin, ou encore une ruche avec un élevage d'abeilles afin d'apporter des activités éducatives hors-scolaires aux enfants.

Reformulation : Etre avec les enfants, but éducatif, mettre en place des activités pour les enfants du quartier.

Un monsieur souhaite connaître les attentes des jeunes, afin de ne pas concentrer tous les efforts sur des animations pour les enfants.

M. Ariel Bukasa trouve qu'il n'y a pas assez de lieux dédiés aux divertissements pour les adolescents et jeunes adultes. En effet, à part les quelques activités sportives en club qu'il a pratiquées, il constate qu'il n'y a pas d'animations pour les adolescents.

Reformulation : Activités, animations spécifiques aux jeunes.

Plusieurs personnes pensent que de créer un cinéma sur la place publique ou une buvette improvisée serait une bonne idée pour créer des échanges et des rassemblements.

M. Michel Defaria dit qu'il serait bon d'avoir plus de terrains de sports pour éviter les bagarres entre les enfants. Il faudrait également une place de jeux pour les enfants un peu plus âgés. Enfin, M. Defaria souhaiterait agrandir les places de barbecues.

M. David Wagnières relate que lors de la dernière fête de la Tambourine, 15 personnes étaient présentes alors qu'avant, il y avait plus de gens. Lorsqu'un quartier grandit, les gens se lassent, il devient impersonnel, et il tend à devenir sans contacts entre les gens. Il pense qu'il faudrait, avec l'argent à disposition, essayer de regrouper les gens une ou deux fois par année, car c'est important pour la cohésion du quartier.

Reformulation : Evénements fédérateurs.

M. Adriano Pitteri explique qu'afin d'empêcher que les voitures se parquent sur les trottoirs, des pylônes ont été installés. Le problème est qu'ils condamnent à présent la sortie des voitures car depuis leur installation, la voie est à sens unique. M. Pitteri se demande si, cette route n'appartenant à personne, il ne serait pas possible de simplement mettre des contraventions aux voitures mal parquées.

M. Michel Guillet observe que des activités se déroulent à la salle de gym. Pourtant, il ne sait pas qui contacter pour participer à ces activités. Aussi, il aimerait savoir s'il existe un site web et, si ce n'est pas le cas, pense qu'il serait pertinent d'en créer un.

Reformulation : Améliorer la communication sur ce qui existe dans le quartier entre les habitants.

M. Miguel De Jesus répond que diverses activités sportives gratuites pour les enfants se déroulent à la salle de gym tous les vendredis de 16h à 18h, mais qu'il est seul à les animer, ce qui est trop lourd à gérer. Il en appelle à la bonne volonté des habitants pour de l'aide.

Reformulation : Faire connaître les activités c'est bien, mais il faut également des gens pour les porter.

M. Armin Murmann pense qu'il faudrait améliorer la place du quartier dans la commune. En effet, il y a 2 ans et demi, il a été proposé d'organiser le premier août à la Tambourine afin de varier un peu de la place du Marché ou de la Sardaigne. Les habitants de la Tambourine ne veulent plus être vus comme un problème d'urbanisation. La Tambourine possède une superbe pente en bas du quartier, qui pourrait être utile et valorisée par l'organisation d'un concert. De plus, les habitants de la Tambourine trouvent leur sapin de Noël ridiculement petit à côté de ceux qui trônent au centre de Carouge. En outre, il faut mentionner que d'autres acteurs (HEG, EVE) que les habitants de la Tambourine existent.

Reformulation : Meilleure intégration de la Tambourine dans la commune.

M. Gilbert Taillens souhaite parler des arrêts de bus. Dans la descente du 45, au bout du Chemin Vert, dans un contour étroit, l'arrêt est très dangereux. Il demande donc aux autorités de déplacer cet abribus dans le talus, en dessous du passage.

Reformulation : Sécuriser l'arrêt de bus.

Mme Suzanne Pitteri souhaite que la liste des désirs de changements qui a été établie ce soir ne soit pas close, car il se pourrait que des choses mûrissent encore. Elle pense qu'il serait bien que la possibilité de rajouter encore des choses subsiste.

M. Manuel Mouro relève la nécessité d'une place centrale. Il se dit frappé par l'espace dévolu aux voitures au détriment des piétons. La proposition concrète qu'il souhaite faire est la suivante : dès ce printemps, tenter l'expérience d'une buvette d'été pour expérimenter ce qui pourrait être, dans le futur, quelque chose de plus définitif.

Reformulation : Eléments expérimentaux.

Un monsieur pense qu'on n'exploite pas assez la MQ, alors qu'un super boulot y est fait. Selon lui, il faudrait faire adhérer plus de participants.

Reformulation : Mieux utiliser ce qui existe déjà.

M. Christian Hauenstein souhaite exposer à l'assemblée des papiers qu'il a réalisés et qui représentent une armoire à livres. Au centre des loisirs, il y a la « Biblioquartier » et, selon M. Hauenstein, il pourrait y avoir une armoire à livre plus proche.

Reformulation : Armoire à livres.

M. Cyrille Meyer demande à ce que le chemin qui monte devant le n°31 de la rue de la Tambourine soit goudronné, parce qu'il est glissant quand il pleut. Il profite également de sa prise de parole pour remercier grandement les nettoyeurs qui réalisent tous les jours un excellent travail.

M. Pierre Orelli reprend la parole pour informer l'assemblée que la première partie voit à présent son terme arriver. Il propose pour marquer une courte pause avant de passer à la seconde partie de prendre 5 minutes pour visionner un petit film réalisé par la MQC dans lequel des enfants et adolescents donnent leurs réponses à la question des priorités et perspectives de changement à la Tambourine.

Propositions de changement, perspectives selon les enfants s'exprimant dans le film :

- Plus de gens à la MQC
- Plus de cours (cours de dessin notamment)
- Plus d'espaces verts et de jeux
- Des animations le dimanche aussi
- Une salle de jeux (Baby-foot, bowling, tables de ping-pong, jeux vidéos)
- Un terrain de basket
- Des parcs de parkours, un parc d'attraction
- Un terrain de foot
- Une piscine
- Un fast-food
- Des bancs pour les personnes âgées

Une fois le film terminé, M. Pierre Orelli remercie l'équipe de la MQC pour la réalisation de ce film qui permet de rendre présent dans cette démarche la parole et les souhaits des enfants et des jeunes. M. Orelli dit que les propositions des enfants seront intégrées dans le plan qui sera transmis avec le PV.

Le Conseil administratif prend congé de l'assemblée.

Identification des ressources à disposition du quartier (cf. panneau en annexe)

M. Orelli propose de passer à la 2e partie, celle des RESSOURCES. Il explique qu'il s'agit à présent de faire l'inventaire des atouts à disposition pour introduire les souhaits de changements. Il rend l'assemblée attentive au fait que certains souhaits peuvent être réalisés par les acteurs du quartier ainsi que par des professionnels présents sur le quartier.

M. David Wagnières dit qu'il y a tellement de choses basiques non-réglées à la Tambourine qu'il est difficile de rêver à côté.

M. Pierre Orelli lui répond que tout se modifie dans le quartier. En parallèle, il faut voir ce que les habitants veulent faire, avec une enveloppe financière et un pouvoir de décision délégué. Il replace la priorité sur le fait d'agir sur ce qui est possible, et sur le fait d'imaginer des projets réalisables rapidement.

M. Damien Rochette explique que pour lier les intentions aux ressources, il faut que le projet naisse. Pour l'instant, ce n'est pas encore le cas. Il rappelle qu'un tour général des intentions a été fait dans la première partie. Dans la prochaine assemblée, il faudra déterminer des priorités parmi l'ensemble de ces intentions. L'heure est à présent aux ressources. M. Rochette clarifie la notion de ressource : une ressource est, par exemple, quelqu'un qui déclare : « J'ai du temps, je peux consacrer 3h par semaine à faire de la coordination/ autres. Je possède un local où je peux accueillir telle activité. », etc.

Quelqu'un demande qui va gérer ces CHF 80'000.-.

M. Pierre Orelli répond que ce sont les membres du groupe de projet, soit ceux qui choisiront de s'investir dans la coordination de projets.

Un monsieur souligne que les différentes associations qui existent (MQ, APET) sont des atouts et peuvent être considérées comme une base de départ.

Quelqu'un dit que le restaurant de l'Université pourrait peut-être gérer l'idée de la buvette extérieure.

M. Marco Girani, Chef du service des bâtiments de l'Université se présente et se met à disposition des habitants pour leurs projets. Il a pris bonne note du problème de phare. Il engage les habitants de la Tambourine à s'entretenir avec son service, qui est disponible pour cela. Il apprend ou rappelle à l'assemblée que la cafétéria de l'Université est ouverte au public. Il rappelle que durant la période estivale, il faut faire une demande pour qu'elle soit ouverte car il s'agit d'une gestion privée. Il y a peut-être moyen de faire quelque chose en prenant contact avec cette gérance.

Une dame témoigne que cette cafétéria est très accueillante et qu'elle propose des prix tout à fait abordables.

Un monsieur relève un manque de communication général, sur lequel il pense qu'il faudrait travailler. Il s'agit de faire circuler l'info.

M. Pierre Orelli rappelle qu'un site internet existe déjà : www.quartier-tambourine.ch

M. Suzanne Pitteri demande si un panneau d'affichage pour informer de ce qui se fait dans le quartier serait possible.

M. Pierre Orelli lui répond qu'un tel panneau existe déjà, et qu'il est placé juste devant la MQ, éclairé de nuit.

M. Armin Murmann relève qu'en termes de lieu, des "terrains vagues" où des choses peuvent se déployer existent. Il estime que diverses choses qui existent déjà ne sont pas ou mal utilisées.

Quelqu'un souligne que différents terrains herbés laissés à l'abandon pourraient être exploités en espaces publics aménagés. La ressource est le terrain.

M. Pierre Orelli répond qu'il y a aussi la MQ et l'école. Il sait que des personnes dans l'assemblée sont porteuses de compétences, notamment dans l'organisation. Il souligne qu'il s'agit-là d'une grande ressource.

M. Miguel De Jesus pense qu'il faut que les gens s'investissent dans les associations. Le temps des gens est la première des ressources.

Une dame rappelle la « Biblioquartier » fait aussi partie des ressources du quartier.

Mme Saliha Kerboua, Directrice de l'école de la Tambourine explique que les enseignants ont vu l'école exploser ces dernières années. Elle explique qu'il s'agit d'un véritable défi que d'accueillir chaque année toutes les nouvelles familles. Elle dit que le conseil d'établissement est un facteur d'intégration très fort, avec des invités et différents acteurs qui touchent à la vie des élèves. Mme Karboua apprend à l'assemblée que des danses de salon sont organisées, à l'école, pour les parents d'élèves, pour le prix modique de CHF 10.- par cours.

Un monsieur regrette que l'école de la Tambourine ne fête pas l'Escalade alors que c'est un événement très fédérateur.

La Directrice lui apprend que l'Escalade est fêtée chaque année avec les élèves. Elle rappelle également qu'une très grande fête a été organisée il y a deux ou trois ans, ce qui a beaucoup

mobilisé les enseignants et le concierge alors que ceux-ci doivent mobiliser leurs efforts et leur temps pour leurs activités respectives prioritaires au sein de l'école. Forte de cette expérience, l'équipe de l'école de la Tambourine ne se sentait pas d'organiser un tel événement chaque année. Mme Karboua pense que l'Association de parents d'élève a précisément un grand rôle à jouer pour faire le lien entre les parents et l'école. De plus, elle affirme que l'équipe de l'école est prête à s'investir dans tout projet fédérateur proposé. Enfin, la Directrice rappelle que les 10 ans de l'école seront fêtés cette année, ce qui représente un énorme travail d'organisation.

M. Pierre Orelli estime que l'ensemble des professionnels actifs sur le quartier représente une ressource non négligeable.

M. Miguel De Jesus dit que la salle de sport de l'école est mise à disposition.

M. Marco Girani parle au nom de l'UNI, qui est consciente de prendre une certaine place et se situe en tant qu'actrice de quartier à part entière. Elle est prête à participer aux projets en tant que soutien, dans la mesure du possible.

M. Michel Guillet demande si l'UNI propose des séminaires intéressants au public.

M. Marco Girani répond qu'il y a de grandes conférences, qui ont plutôt lieu dans les bâtiments situés en centre-ville. Des cours où l'on peut se rendre en tant qu'auditeur libre sont également une autre forme de réponse. M. Girani demandera au service de communication de l'UNI de mettre un lien en ce sens sur le site internet.

Une dame dit que la chance d'avoir une forte diversité culturelle à la Tambourine est également une ressource.

Un monsieur ajoute que l'implication des habitants est une ressource première.

Quelqu'un se demande comment recenser les ressources humaines. Il relève que de nos jours, des plateformes d'échange existent. Elles pourraient être utilisées pour faire des échanges.

Bien que la liste des ressources ne soit pas exhaustive, M. Orelli annonce que le terme de cette assemblée est arrivé.

Conclusion

M. Orelli est très satisfait de cette soirée qui a permis de lancer officiellement le contrat de quartier et de montrer que les souhaits et les atouts sont nombreux. Le quartier n'est donc pas démuné, les habitants peuvent s'appuyer sur leurs ressources pour avancer.

M. Orelli demande aux personnes présentes de parler de cette réunion autour d'elles afin que les participants soit encore plus nombreux lors de la prochaine assemblée, qui se tiendra à la MQC **le 23 février à 20h.**

Tout le monde peut rejoindre la dynamique en cours de route.

L'enjeu de la prochaine assemblée est important puisqu'il s'agira de définir des priorités et que c'est en fonction de ces dernières que les projets pourront se concrétiser.

M. Orelli remercie tout le monde d'être venu et invite les gens à prolonger la discussion autour d'un verre préparé par la MQC.

La séance est levée à 22H18.